

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 FEVRIER 2021**

Délibération
n° 2021.02.005

**Modification du
tableau des effectifs**

LE QUATRE FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 janvier 2021**

Secrétaire de séance : Didier BOISSIER DESCOMBES

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Gérard DEZIER à Mireille RIOU, Hélène GINGAST à Jean-Luc MARTIAL, Sandrine JOUINEAU à Véronique DE MAILLARD, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Michel GERMANEAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN

Rapporteur : **Monsieur BIOJOUT**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Direction des services technique

Assainissement :

Entretien des Réseaux : afin de remplacer un agent admis à faire valoir ses droits à la retraite, une mobilité interne a été retenue, nécessitant de transformer son poste d'agent de maîtrise en un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques.

Déchets ménagers :

Afin de pourvoir un poste vacant suite à une réorganisation du service et une mobilité interne, il convient de transformer le cadre d'emplois du poste de responsable collecte matin en supprimant le cadre d'emplois de technicien et en le remplaçant par un adjoint technique.

2. Direction Attractivité Economie Emploi

Economie, Innovation, Enseignement Supérieur

Fabrique de l'Entreprendre (contrat de projet) :

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville et en application du schéma général de développement économique du territoire, GrandAngoulême développe notamment un ensemble d'actions de sensibilisation des habitants des quartiers prioritaires à la création d'activité. En 2018, afin d'amplifier ces actions, GrandAngoulême en partenariat avec BPI France, a créé la Fabrique à Entreprendre en recrutant une cheffe de projets. GrandAngoulême avait formalisé un partenariat financier sur trois ans avec l'Etat, BPI Création et la région Nouvelle-Aquitaine.

Aujourd'hui, afin de pourvoir le poste de chef(fe) de projets à la Fabrique de l'Entreprendre vacant suite à une mobilité interne, il est proposé la création d'un poste (B) non permanent au titre d'un contrat de projet de trois ans (article 3-II de la loi du 26 janvier 1984 modifiée).

3. Direction de la Proximité

Sport

Nautilus : Afin de garantir l'encadrement réglementaire et la sécurité des bassins, il convient de procéder à la création d'un poste de chef de bassin à compter du 1^{er} avril 2021 afin d'anticiper le remplacement d'un agent admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2021. Le poste de l'agent remplacé sera supprimé au départ effectif de l'agent.

Culture

Conservatoire : A la suite du reclassement de l'agent occupant précédemment le poste d'assistant(e) de gestion administrative et afin d'être en cohérence avec le type de missions confiées, il est proposé de changer la filière du poste en transformant un adjoint du patrimoine en un adjoint administratif.

4. Cabinet

Il est proposé de créer un poste d'huissier / agent de gestion logistique afin de mieux répartir la charge de travail de certains agents (commande et réception traiteur, réservation et aménagement de salles), de réaliser certaines des tâches non prises en charge (entretien de premier niveau des véhicules du pool auto du siège) et d'améliorer l'organisation du travail (réduire l'amplitude horaire) des agents de la régie ménage pour la fermeture des locaux et enfin de faciliter et sécuriser l'accès au siège lors de réunions le soir. Ce poste serait créé dans le cadre d'emplois des adjoints techniques ou adjoints administratifs et rattaché hiérarchiquement au cabinet, en coordination avec la direction des ressources et des services techniques.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nb	Suppression	Nb
Direction Services Techniques-assainissement	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1
Direction Services Techniques-Déchets Ménagers	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des techniciens	1
Direction Attractivité Economie Emploi Fabrique de l'entreprendre	Cadre d'emplois des rédacteurs (article 3-II de la loi du 26/01/1984)	1	Cadre d'emplois des attachés	1
Direction Proximité Nautilus	Cadre d'emplois des éducateurs APS	1	Cadre d'emplois des éducateurs APS (*)	
Direction Proximité Conservatoire Gabriel Fauré	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs	1	Cadre d'emplois des Adjoints du patrimoine	1
Cabinet	Cadre d'emplois des adjoints techniques ou adjoints administratifs	1		

(*) suppression effective au 01/08/2021 au départ à la retraite de l'agent

Vu l'avis du comité technique du 28 janvier 2021,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1^{er} mars 2021 pour les postes de la direction des services techniques, de la direction attractivité, économie, emploi, de la direction de la proximité conservatoire Gabriel Fauré et du cabinet, et à compter du 1^{er} avril 2021 pour le poste à Nautilus.

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement :

- d'un agent non titulaire, dans le cadre d'emplois des rédacteurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 707) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chef(fe) de projets à la Fabrique de l'entreprendre, durant 3 ans, au titre de l'article 3-II de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2021 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE (5 ABSTENTIONS),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 février 2021	<u>Affiché le :</u> 10 février 2021